



**Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine**

## **LE CONSENSUS ET LA CONCERTATION : LE SALUT POUR DES ELECTIONS TRANSPARENTES, FIABLES ET DEMOCRATIQUES**

La **Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)** exprime sa vive surprise suite à la Déclaration du Président de la République décidant de façon unilatérale le couplage des élections législatives et présidentielle pour soutenir les populations sinistrées par les inondations avec les économies réalisées.

La **RADDHO** exprime sa réserve qui porte d'abord sur la forme de cette déclaration qui soumet les acteurs politiques et de la société civile à une forte pression du fait même du drame profond que vivent les sinistrés en détresse. Les destinataires se trouvent ainsi enfermés dans un dilemme :

- refuser cette généreuse proposition à forte connotation humanitaire et s'exposer à une position politiquement incorrecte, ou bien
- accepter et renoncer à son droit légitime de contester une décision unilatérale et arbitraire qui se pare d'intentions généreuses et humanitaires.

La **RADDHO** estime que ce paradoxe de la double contrainte du "Pile je gagne, Face tu perds" qui donne toujours gagnant l'auteur de la Déclaration n'est pas acceptable en matière électorale car, cette proposition, par la forte pression qu'elle contient et l'unique choix qu'elle offre est interprétable comme un "piège" et de ce fait même, problématique au plan éthique. Il faut absolument renouer avec la culture du dialogue, de la concertation et du consensus sur les questions électorales afin d'éviter la suspicion et la défiance qui se développent et qui risquent de compromettre le processus en cours.

La **RADDHO**, en demandant une audience au Président de la République pour qu'il reçoive l'opposition et renoue le dialogue avec elle, c'est précisément pour faciliter le règlement pacifique du contentieux sur la nomination du Président de la CENA et sur le fichier électoral mais absolument pas pour qu'on en rajoute le couplage des élections.

La **RADDHO** invite le Président à rapporter immédiatement la décision et à engager avec l'opposition, une concertation permettant d'explorer en profondeur les voies et moyens de trouver une solution consensuelle au contentieux préélectoral qui empoisonne le climat politique.

Concernant la détresse profonde des victimes des inondations, c'est également une question de solidarité nationale d'une importance éminente mais distincte du processus électoral. Il faut également la traiter par le dialogue national car les solutions ne manquent pas.

En tout état de cause, il faut s'en tenir au respect strict des dispositions de la CEDEAO sur la Bonne Gouvernance et la Démocratie qui bannissent absolument toute décision unilatérale en matière électorale où la norme est le consensus.

Enfin, la **RADDHO** ne se lassera jamais d'appeler au dialogue pour éviter au Sénégal les aventures qu'on a connues dans certains pays de la sous région et dont il n'est plus à l'abri aujourd'hui.

**Fait à Dakar, le 30 août 2005**  
**Le Secrétaire Général**